

RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Les attentes de la personne et le projet personnalisé

JANVIER 2012

Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles sont des repères, des orientations et des pistes pour l'action.

Elles ont pour but de permettre aux professionnels de faire évoluer leurs pratiques pour améliorer la qualité des prestations rendues aux usagers et de mettre en œuvre la démarche d'évaluation.

Elles ne sont ni des dispositions réglementaires, ni un recueil des pratiques les plus innovantes, et ne sont pas en tant que telles un référentiel d'évaluation pour le secteur social et médico-social.

Elles ont valeur de proposition et ne constituent pas une liste exhaustive d'exigences. Elles sont un outil de dialogue et de responsabilité et sont destinées à une mise en œuvre adaptée selon les publics accueillis et les missions des structures.

Leur appropriation renvoie à un travail nécessaire au regard des réalités de chacun des établissements et services. Les éléments ci-joints constituent des pistes pour ce travail.

L'appropriation de cette recommandation peut s'appuyer sur le questionnement suivant :

- Le projet de l'organisme gestionnaire et le projet d'établissement/service mentionnent-ils des principes d'intervention qui concernent le projet personnalisé ?
- Ces principes sont-ils connus des professionnels et partagés par eux ? La recommandation peut-elle être l'occasion d'une actualisation ou d'un approfondissement à ce niveau ?
- Où en sont les professionnels dans la mise en place des projets personnalisés ?
- Y a-t-il des responsables clairement reconnus par tous les professionnels dans leur capacité à rappeler, réactiver, actualiser le projet personnalisé ?
- Se sont-ils organisés pour prendre en compte la parole de la personne (et/ou son représentant légal) tout au long des phases d'élaboration ?
- Pourrait-on améliorer les outils de recueil et d'aide à l'analyse et à l'élaboration du projet personnalisé ?
- Comment impliquer l'ensemble des parties prenantes ?
- Quelles sont les modalités de soutien aux professionnels dans l'élaboration et le suivi des projets personnalisés ?
- Pour la diffusion de la recommandation au CVS, aux personnes elles-mêmes, à leurs proches et aux représentants légaux :
 - Quelles sont les formes et/ou modalités les plus adaptées ?
 - À quel moment, à quelle occasion ?
 - Comment organiser le retour des réactions ?
 - Quelles sont les priorités que se fixent les équipes ?